

## CONVENTION D'ADHESION TEMPS DANSE

Le présent contrat est souscrit entre :

Nom : **TEMPS DANSE**

Siret : 751 782 368 00011, *association loi 1901*

Adresse : 17 Rue Roger Salengro 70100 Arc-les-Gray

Représenté par : **Célia DOS SANTOS**, directrice.

Et Vous (*retranscrit en « je »*)

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° de portable :

E-mail :

Pour :

**Nom et prénom de l'enfant** : .....

**Date de naissance** : ...../...../.....

### Prestations :

Ce contrat d'usage à une durée de dix mois consécutifs qui commence à sa signature. Il pourra être reconduit tactiquement à chaque date d'échéance si le souscripteur ne demande pas sa résiliation.

Votre enfant devient un membre adhérent actif de l'association. Cela lui donne un droit d'accès à toutes les prestations. Les tarifs des cotisations sont définis par le bureau et les prix sont garantis pour une année.

Les cours d'animations proposés, sur le planning, peuvent être annulés (*sans aucunes obligations de réductions tarifaires, et sans aucunes obligations de les faire rattraper sur d'autres créneaux horaires*) en cas d'absence de l'animateur ou d'un nombre de participant pas assez suffisant.

Une séance dure au minimum quarante cinq minutes et au maximum cinquante cinq, sauf exception. Les cours ne sont pas dispensés durant les mois de juillet et août, ni pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le participant doit se munir de chaussons de danse propres adaptés et d'une bouteille d'eau si besoin.

### Abonnement :

Le contrat d'adhésion est nominatif : en aucun cas il ne peut être partagé avec un tiers.

### État de santé :

En signant, j' atteste que la condition physique et l'état de santé de mon enfant lui permettent de pratiquer les animations proposées et que la pratique d'activités physiques ne risque pas d'altérer son état de santé, sa sécurité ou sa condition physique.

En cas de doute, je dois demander un avis médical, afin de confirmer son aptitude à exercer une activité sportive. Il n'est pas de la responsabilité de l'association de s'en assurer. Je m'engage à fournir à son inscription un certificat médical, de moins de trois mois, indiquant « **apte à la pratique d' activité physique de type danse** »

### Assurance :

Je confirme avoir souscrit une police d'assurance personnelle extra scolaire couvrant mon enfant pour les dommages corporels dont il pourrait être victime en cas d'accident ou incident au cours de sa participation. Je m'engage également à lui prendre une adhésion à la Fédération Française de Danse, soit par l'association, soit par mes propres moyens.

**Décharge :**

J'ai conscience que la participation à ces cours de danse peut être dangereuse pour sa santé physique, morale et peut même entraîner le décès. Je choisis volontairement et librement d'en assumer les risques, en déchargeant et libérant totalement l'association Temps Danse, Célia DOS SANTOS, et tous les animateurs chargés de sa prise en charge. Et cela en rapport à sa présence, à sa participation, le transport inclus. Je m'engage à n'entamer aucune poursuite envers les organisateurs et cela en cas d'accidents, de préjudices physiques, moraux ou toutes autres circonstances.

**Droit à l'image :**

J'autorise l'association Temps Danse et Célia DOS SANTOS à utiliser les images (photographiées ou vidéos) le représentant, prises dans le cadre des activités physiques, sportives, artistiques, culturelles et pédagogiques, pour tous les usages commerciaux, publicitaires, presses et réseaux sociaux inclus. L'éventuelle légende accompagnant l'utilisation de ces images ne devra pas porter atteintes à sa réputation ou à sa vie privée. Ces images ne devront être utilisées dans aucun support à caractère d'exploitation préjudiciable.

**Règlement intérieur :**

Je déclare avoir pris connaissance et m'engage à appliquer, et faire appliquer à mon enfant, le règlement intérieur qui est affiché dans les locaux ou disponible sur le site internet. J'adhère sans restriction ni réserve aux règles de sécurité et aux règles de bon fonctionnement de ce règlement.

**Résiliation:**

L'adhésion peut être résiliée de plein droit à l'initiative de l'une des deux parties sans aucune conditions préalables puisque ce contrat relève d'un engagement moral entre les deux parties. Cela dit, aucun remboursement n'est possible en cas de résiliation ! Donc aucune cotisation ne sera tenu d'être restitué (*même en cas de paiement différé*).

J'ai lu attentivement ces engagements et je signe en connaissance de cause.

Le : .....à .....

**Fait en deux exemplaires , 2 pages.**

**SIGNATURES:** (*suivi de la mention « lu et approuvé »*)

**TEMPS DANSE**  
Célia DOS SANTOS

**VOUS :** .....